

| | |
|---|--|
|  | EXTRAIT DU REGISTRE DE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION |
|---|--|

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en la Chambre de Commerce et d'Industrie de Narbonne, sous la présidence de M. Jacques BASCOU

| | |
|--|--------------------------------------|
| Séance publique du 13 FEVRIER 2020 à 18h00 | Date de convocation : 6 février 2020 |
|--|--------------------------------------|

| |
|---------------------|
| Délibération |
| N°C2020_31 |

| | |
|-----------------------|-----------|
| Membres en exercice : | 79 |
| Votants : | |
| Suffrages exprimés : | |
| Pour : | |
| Contre : | |
| Abstention : | |

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle HERPE

PRESENTS : Jacques BASCOU, Xavier BELART, Emma BELLOTTI-LASCOMBES, Catherine BOSSIS, Didier BOUSQUET, Martine CADENA, Claude CODORNIU, Didier CODORNIU, Georges COMBES, Jean-Pierre COURREGES, Marie-Christine DELRIEU, Bernard DEVIC, Christian DURAND, Viviane DURAND, Alain FABRE, Hélène GIMON, Serge FUSTER, Janine GROSBARD ST-LOUP, Guillaume HERAS, Isabelle HERPE, Michel JAMMES, Jean-Claude JULES, Gérard KERFYSER, Louis LABATUT, Aimé LAFFON, Serge LALLEMAND, Christian LAPALU, Lydie LOIS, Bertrand MALQUIER, Henri MARTIN, Fabienne MARTINAGE, Eric MELLETT, Jean-Michel MONIER, Carmen MOUTOT, Marc ORTIZ, Jacques PAIRO, Jacques POCIELLO, Evelyne RAPINAT, Jean-Luc RIVEL, Edouard ROCHER, Evelyne ROUFFIA, Jeanne-Maryse SEGUI, Guy SIE, Céline SORIANO, Marie-Christine THERON-CHET, Marcel TUBAU, Boris VIVEN

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : Yamina ABED, Didier ALDEBERT, Jean-Paul CESAR, Dominique MARTIN-LAVAL, Rabiye MONTOR, Nicolas SAINTE-CLUQUE, Magali VERGNES, Alain VICO,

| | |
|---|--|
| <p>EXCUSES : Marie-Noëlle GARBAY, Catherine GOUIRY, Gilles LAUR, Gaëlle PAVAN, Jean-Marc PEREA, Gérard SCHIVARDI</p> | <p>EXCUSES AVEC PROCURATION : Sylvie ALAUX, Yves BASTIE, Marie BAT, Cyrielle BOUISSET, Alain BOUTON, Roger BRUNEL, Robert DEJEAN, Joël HERNANDEZ, Tristan LAMY, Ophélie LE BERRE, Didier MOULY, Eric PARRA, Michel PY, Zohra TEGGOUR</p> |
| <p>EXCUSES EN COURS DE SEANCE : Yamina ABED (jusqu'à la délibération N°C2020_31), Didier ALDEBERT (délibération N°C2020_58), Jacques BLAYA (délibération N°C2020_58), Jean-Paul CESAR (jusqu'à la délibération N°C2020_31), Dominique MARTIN-LAVAL (jusqu'à la délibération N°C2020_43), Sandrine MONTAGNE (jusqu'à la délibération N°C2020_31), Rabiye MONTOR (à partir de la délibération N°C2020_68), Yves PENET (à partir de la délibération N°C2020_68), Nicolas SAINTE-CLUQUE (jusqu'à la délibération N°C2020_33), Hélène SANDRAGNE (jusqu'à la délibération N°C2020_33), Magali VERGNES (délibération N°C2020_54), Alain VICO (jusqu'à la délibération N°C2020_51)</p> | <p>PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : Jacques BLAYA (jusqu'à la délibération N°C2020_57 et à partir de la délibération N°C2020-59), Sandrine MONTAGNE (à partir de la délibération N°C2020_32), Yves PENET (jusqu'à la délibération N°C2020_67), Hélène SANDRAGNE (à partir de la délibération N°C2020_34)</p> |

Nomenclature Etat : Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées

OBJET : COMPTE RENDU – Compte-rendu des décisions prises par le Président en matière de Marchés Publics

N°C2020_31

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire N°C70/2016 du 31 mars 2016 relative à la délégation d'attributions de pouvoirs au Président du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, au titre de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifiée par la délibération N°C2017_206 du 07 décembre 2017,

Considérant qu'il est fait obligation au Président de rendre compte de ces décisions lors des réunions de l'organe délibérant,

Dans ce contexte,

Le Conseil prend acte des décisions prises en matière de signature de marchés publics, telles qu'elles figurent sur le tableau joint en annexe.

Pièce jointe à la délibération :

Tableau des décisions

Délibération certifiée
exécutoire compte
tenu de sa
transmission en
Sous-Préfecture
le : |PREF|
et de sa publication
le : |AFF|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Le Président,

Jacques BASCOU

